



Union Départementale des Délégués
Départementaux de L'Éducation Nationale du
Pas-de-Calais

Centre Jean Monnet 1 - entrée Rhénanie - Avenue de Paris 62400 Béthune
Tel : 09 61 37 50 33 - courriel : ud.dden62@orange.fr



Un Monde Numérisé

18 ans déjà que le XXIème siècle est commencé (le 1^{er} janvier 2001) Eh oui mais c'est il y a déjà 19 ans que ...souvenez nous étions fin 1999, on nous annonçait le bug insurmontable : les ordinateurs se seraient bloqués à cause d'une mise en date difficile à faire et puis ...rien ne s'est passé ou presque.

Depuis l'informatique, le numérique ne cesse de nous dépasser. La mémoire des appareils n'a cessé d'augmenter (on parle de téra, peta octets, de cloud) les supports magnétiques ont eux aussi évolué. Où est la disquette souple de 5 pouces 1/4 et contenant 160 KO ?

La musique, les vidéos sont de plus en plus téléchargées plus de support physique adieu les CD et DVD et depuis longtemps le disque vinyle.

Les services se sont également bouleversés : e-commerce, le cloud. L'administration est complètement informatisée laissant d'ailleurs sur le côté un nombre important de personnes inadaptées on parle illettrisme (néologisme calqué sur illettrisme...) Heureusement bon nombre d'entre nous ont pris le train en marche en tentant bon an mal an de suivre le rythme.

Nos élèves dans nos écoles sont eux formés à ces nouvelles technologies : le TBI, la tablette... et c'est très bien ainsi sauf que (comme le balancier de l'horloge) on tombe parfois dans des excès : usage excessif des réseaux sociaux, des jeux en ligne et du téléphone...

Les règlements intérieurs des écoles ont tenté de s'adapter avec parfois beaucoup de difficultés : comment concilier l'interdiction de l'usage du téléphone dans la cour mais l'utiliser en classe comme support pédagogique.

Le bon sens, encore et toujours, reste la bonne réponse à ces incongruités, ce qui nous représente pleinement. Le DDEN reste et restera celui qui au sein du conseil d'école est capable de prendre du recul et de trouver une réponse qui satisfait tout le monde et de toute manière l'élève.

Au sein de notre association l'autre inquiétude est le vieillissement de nos adhérents je vous l'ai souvent demandé mais encore une fois il y va de notre survie ne quittons pas notre Union sans avoir auparavant trouvé 1 ou même 2 remplaçants... Il en faudrait au moins 2 pour nous remplacer ! (Boutade)

Nous sommes à ce jour environ 700 adhérents qui faisant en moyenne 2 écoles couvriraient les 1247 écoles de notre département. Théorique bien sûr de nombreuses zones blanches sont à déplorer et là encore trouvons de nouveaux membres issus du monde du travail pas nécessairement retraités et pas uniquement de celui de l'Éducation Nationale. Il y va de notre survie.

Que l'année 2019 soit pour vous, pour votre famille, pour vos écoles, une année pleine de joie de bonheur de réussite et de sérénité.

C'est tout ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année

Le Président

Bernard Mortagne

LE MOT DU PRESIDENT

N° 15 janvier 2019

Sommaire :

Page 1- Le mot du
Président

Page 2-La vie de nos
bassins, bassin Béthune
Bruay, remise des palmes
académiques, assemblée
générale 2019

Page 3- Journée de
formation, concours des
écoles fleuries

Page 4- concours se
construire citoyen,
cotisation, assemblée
générale à Saint-Josse

Directeur de la publication
Bernard Mortagne

Rédacteurs
Jean Claude Coeugnet
Jean Pierre Sailly
Jean Roger Maccagnan
Marc Willemant

Contacts : 09 61 37 50 33
ud.dden62@orange.fr

La vie de nos bassins

Bassin Béthune Bruay

Les élèves accompagnent l'école du 21ème siècle

Un partenariat entre l'IEN de Bruay La Buissière et les DDEN de la délégation de Bruay Haillicourt Hesdigneul lez Béthune a permis à cinq écoles du secteur (Les Colombes et Copernic à Houdain, Les Boutons d'or à Haillicourt, Jaurès et Brassens (au total 153 élèves concernés) à Bruay-la-Buissière) d'acquérir un robot programmable.

Le projet a pour objectif l'acquisition ludique de connaissances liées aux déplacements, aux distances et aux repères spatiaux élaborés par les enfants au cours de leurs activités.

Ces robots ont été remis aux écoles début juin par Jean Roger Maccagnan, président de la délégation en présence de madame Michèle Detève, IEN de Bruay, messieurs Philippe Leclercq, délégué académique au numérique, David Detève, délégué académique au numérique adjoint, Bernard Mortagne, président de l'UDDEN 62, mesdames et messieurs les DDEN de la délégation.

Ces écoles disposent désormais de moyens matériels qui vont leur permettre de préparer au mieux leurs élèves à devenir les citoyens européens de demain et les DDEN se félicitent de les avoir aidés à s'équiper.



Délégation de Bully-les-Mines

En Présence de Jean-François Caron, maire de Bully, Lionel Lefebvre, IEN, Bernard Mortagne, Président de l'Union Départementale des DDEN, Vladislav Zandeki Commandeur de l'ordre des palmes académiques a remis Le lundi 2 juillet 2018 la médaille de chevalier de l'ordre des palmes académiques à notre collègue Jean Pierre Saily. M.Zandeki l'a remercié pour son long parcours de militant au service de la jeunesse.

En 1973 il passe du centre de loisirs de Loos-en-Gohelle au club moniteur et en devient responsable jusqu'en 1999. La même année on vient le chercher pour faire partie de l'équipe municipale.

En 1999 Il devient DDEN puis trésorier, puis Président sur la circonscription de Bully et aussi une partie de Béthune 3 et de Béthune 4. Depuis 2015 Jean Pierre fait partie du conseil d'administration de l'Union départementale des DDEN et devient Trésorier en 2017.

Tous les Participants ont félicité le récipiendaire pour ses actions et son dévouement.



Assemblée générale 2019 de l'UD-DDEN 62

L'Assemblée générale annuelle statutaire de l'Union Départementale des DDEN aura lieu **le samedi 16 mars 2019 à partir de 9h 30** à la salle des fêtes de la mairie de Dainville.

Ordre du jour :

Rapport moral

Rapport d'activités

Rapport financier

Rapport des vérificateurs aux comptes

Questions diverses

Prise de paroles des personnalités

Pour le bon fonctionnement de l'Union et des délégations la présence de tous les présidents, secrétaires, trésoriers, serait la bienvenue.

Journée de formation

Une journée de formation des DDEN regroupant une quarantaine de participants dont 31 nouveaux adhérents a eu lieu le 11 janvier 2018.

Cette première rencontre s'est déroulée au lycée Malraux de Béthune sous la présidence de Bernard Mortagne, Président, de notre Union Départementale.

L'histoire du DDEN a été rappelée « du magistrat aux mœurs au DDEN médiateur ». Notre engagement laïque a été débattu.

En nous servant des documents supports de la Fédération nous avons explicité le rôle du DDEN au conseil d'école, lors de la visite d'école, dans la vie de l'école en rappelant ses contraintes, ses obligations.

Les services et les interlocuteurs ont bien été différenciés : le Ministère de l'Education Nationale, le Rectorat, l'Inspection Académique (DASEN) et les Inspections (IEN).

De nombreux échanges ont rendu cette formation vivante et enrichissante. Depuis des retours nous parviennent montrant la satisfaction des acteurs.



Une journée de formation des nouveaux DDEN aura lieu le 17 janvier 2019 au Lycée Malraux de Béthune. Le repas du midi sera offert. Pour une bonne organisation veuillez vous inscrire au plus vite.

Concours des écoles fleuries : « Des lauriers pour des Jardiniers en herbe »

Palmarès :

Le concours 2018 a vu 29 écoles participantes dont 25 avec monographie.

Le jury départemental (DDEN+OCCE) a distingué :

L'école maternelle d'**OSTREVILLE**

L'école élémentaire les gorges bleues de **MONT BERNENCHON**

L'école primaire Sadi Carnot d'**ISBERGUES**

Ces 3 dossiers ont été envoyés à Paris pour être présentés à un jury national.

Ecoles récompensées par les 4 prix départementaux

Prix de la coopération : école primaire RPI 132 de **ACQUIN WESTBECOURT**

Prix du développement durable : école primaire les tilleuls de **MAMETZ**

Prix de l'originalité : SEGPA du collège Adam de la Halle d'**ACHICOURT**

Prix d'encouragements : école primaire de **QUIESTEDE**

Après délibération le jury national a décerné un prix d'excellence à :

L'école maternelle d'**OSTREVILLE**

Un prix « jeunes jardiniers » à l'école primaire Sadi Carnot d'**ISBERGUES**.

Un prix « jeunes jardiniers » à l'école élémentaire Les gorges bleues de **MONT-BERNANCHON**

L'école maternelle d'**OSTREVILLE** pourra aller à Paris pour recevoir officiellement son prix.

Toutes les écoles participantes recevront : 55€ de l'union départementale, 75€ de l'OCCE. Les écoles primées auront 85 € de l'Union et 75€ de l'OCCE. Toutes nos félicitations aux lauréats.

Concours « Se construire Citoyen »

Palmarès du Concours année scolaire 2017-2018

Le jury départemental a envoyé 3 dossiers à la Fédération.

Après délibération le jury a décerné :

Premier prix national à l'école des Platanes de **MEURCHIN**

Quatrième prix national à l'école du Moulin à **Marck**

La remise des récompenses s'est tenue au Sénat le 6 juin dernier, sous la présidence de Madame Françoise Laborde, Sénatrice de Haute-Garonne et de Monsieur Eddy Khaldi, Président de la Fédération des DDEN.

Ecole de MARCK



Ecole de MEURCHIN



Cotisation 2019

Rappel : Les cotisations sont annuelles, elles suivent l'année civile, si elles ne sont pas perçues en Juin elles entravent le bon fonctionnement. Leur utilisation : Adhésion à la fédération nationale, abonnement à la revue « le Délégué », fonctionnement de l'UD-DDEN 62 (subventions aux circonscriptions après présentation d'une convention examinée par le bureau). Tout envoi de chèque sera accompagné du bordereau récapitulatif que le trésorier Jean Pierre Sailly a envoyé à tous les présidents de délégation. La cotisation départementale 2019 a été maintenue à 29 euros lors de l'assemblée générale à Saint-Josse.

Assemblée générale à Saint-Josse

Notre Assemblée Générale annuelle a eu lieu cette année le samedi 24 mars 2018 dans la salle Carpentier de Saint-Josse sur mer.

La préparation de l'évènement a été assurée par l'animateur de Bassin Jacques Bécourt et sa famille Monsieur le Maire, Monsieur Descharles, de Saint-Josse assistera à tous nos débats.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie DASEN, Monsieur Toupry, nous fera l'honneur de sa visite.

Le rapport moral et d'activités ainsi que les comptes financiers ont été validés à l'unanimité. Le budget reste en équilibre malgré une subvention du département en baisse.

Le DASEN dans son intervention nous rappelle l'importance qu'il donne à l'action des DDEN au sein des écoles visitées et nous assure de son soutien.

Le délégué fédéral nous rend compte des activités nationales. Il fait également état des avancés de la fonction en Moselle.

L'assemblée générale se termine par le verre de l'amitié offert par la municipalité



Le DASEN Mr Toupry et Bernard Mortagne



L'assemblée

